LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I EDMONTON, 28 DECEMBRE 1905 No. 12

CULTURE ET ELEVAGE

LE SECRET DE LA FERTILITE

La fertilité inépuisable de la vallée du Nil, en Egypte, est maintenant attribuée à la vertu que possède une herbe quelconque—le bersem—de nitrifier les éléments du sol en absorbant l'agote de l'air. Cette plante n'assinile pas seulement les matières salines et alcalines contenues dans la terre, mais elle y distribue la nourriture végétale. Bien qu'elle possède plusieurs des qualités de l'alfalfa et du trèfle, elle est cependant plus succulente et d'une saveur plus délicate. La découverte de ces faits, due aux observations de M. Fairchild, explorateur agricole du gouvernement des Etats-Unis, démontre qu'en enterrant, par un labourage, l'herbe des paturages, on sol sa fertilité pour de longues années.

SURPRISE IMMANQUABLE

Un homme peut avoir une surprise de bien des manières, mais l'une de celles qui ne manquent jamais son effet consiste à prendre quelques minots d'un grain apparemment net et à le passer dans le crible ou autre instrument à vanner, arraugé pour séparer tout ce qu'on ne tiendrait pas à semer avec son grain. On en verra sortir, à son grand étonnement, des mauvaises semences, des grainages concassés et ratatinés et autres saletés provenant du nettoyage par la machine, Cette surprise peut ne pas être agréable ; mais il vaut mieux savoir que d'ignorer.

SUCRERIE BETTERAVIÈRE DE RAYMOND

La présente saison se termine par un grand succès. On estime que la production excèdera, si même elle ne la dépasse, celle des deux dernières années réunies, qui a été de 3,000,000 livres de sucre. Cette année donnera au moins 5,000,000 livres.

La " Knight Sugar Comvany " donne de l'emploi à près de 225 personnes. Les directeurs, quoique satisfait des résultats déjà obtenus, en anticipent demeilleurs pour le jour où les agriculteurs entendront mieux la culture dela betterave.

PRODUCTION DU BEURRE DANS L'ALBERTA

Il y a, dans l'Alberta, 28 crêmeries dont 12 sous le contrôle du Dominion.

La production totale excède 1,500,000 livres de beurre, ce qui permet d'entrevoir un grand avenir pour cette industrie dans l'Ouest. A 17 cents la livre, ce beurre représente une somme de $255,000.00.

Ce n'est qu'un commencement, si l'on considère les possibilités de la jeune province ; mais un bien joli commencement, étant donné qu'il n'est ici tenu compte que du beurre des beurreries, nom de la fabrication privée. Tout indique une augmentation considérable pour l'année prochaine.

PROGRÈS A INNISFAIL

Une statistique nous vient d'Innisfail donnant la quantité de beurre produite dans la crêmerie de cette localité, durant la dernière saison, comme suit :

	Crême. pouces	Beurre livres
Mai	14,323.1	17,159
Juin	33,227.2	42,783
Juillet	31,903.4	42,733
Août	37,037.5	49,219
Septembre	20,904.2	28,648
Octobre	14,818.0	18,924
	152,273.4	199,466

Voici pour les cinq semaines finissant le 4 novembre :

	Crême	Beurre
7 octobre	4,035.4 pouces,	5,404 lbs.
14 "	2,590.9 "	3,416 "
21 "	3,082.8 "	3,746 "
28 "	2,716.5 "	3,330 "
4 novembre	2,392.4 "	3,028 "

On voit que près de mille tonnes de beurre ont été fabriquées durant les six mois mentionnés, résultat des plus remarquables. La production de l'année dernière ayant été 158,710 livres, l'augmentation est de 41,000 livres pour la présente année.

LE MOUTON DANS L'ALBERTA

Après une visite dans l'Alberta, M. F. F. Neil, qui possède une bonne expérience dans l'élevage du mouton dans la Nouvelle-Zélande, exprime l'opinion que cette industrie pourrait se pratiquer dans notre province avec un grand avantage, que même aucune autre n'y saurait être plus profitable surtout dans Alberta-sud et dans Alberta-central. Voici les raisons qu'il donne.

Les deux facteurs principaux du succès dans l'élevage du mouton sont : abondance de soleil et abondance d'eau. Le premier ne manque pas dans notre province, si remarquable sous ce rapport. La rareté de l'eau est un inconvénient sérieux dans le sud d'Alberta, bien qu'on l'amène à peu de frais dans des coulées où elle se conserve facilement. L'Australie même, dans ses parties les plus favorables à la vie du mouton, n'offre pas autant de chances pour l'approvisionnement d'eau : tandis que la Nouvelle-Zélande est éminemment favorisée de ce côté.

Les coyotes d'Alberta ne sont pas plus à craindre que les " dingos " de la Nouvelle-Zélande. On peut se prémunir contre les ravages de ces carnassiers à l'aide de clôtures appropriées, de sorte qu'un seul homme, se tenant constamment sur l'alerte, pourrait garder efficacement un parc de 10,000 acres.

Les sols d'une nature alcaline sont les plus convenables pour l'élevage du mouton. C'est sur des sols de cette nature que l'on trouve toujours les meilleurs troupeaux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. La santé du mouton exige beaucoup de sel dans la nourriture ; et on aura beau lui en donner beaucoup, cette façon artificielle ne vaut jamais le procédé de la nature distribuant le sel dans le gazon à pâturer.

L'herbe qui pousse sur une terre légère, sur les terres à gazon court, constitue la nourriture idéale du mouton. Rien n'égale celle qui, dans Alberta, est communément désignée " Buffalo grass " ainsi que le " poapratensis ", etc. Le " Bunch grass " est presque semblable à l'herbe des champs où pâturent les plus beaux troupeaux de la Nouvelle-Zélande. Sous le rapport de l'herbage, aucune contrée n'est aussi riche que l'Alberta.

LA VALEUR DU SON

D'après le professeur Harry Snyder écrivant dans le " Northwest Miller," le son de blé constitue la nourriture la meilleure et la moins dispendieuse pour le bétail, qu'il s'agisse ou non de produire de la viande, du lait, du beurre, etc. Si les autres aliments contiennent plus de protéine, dans aucune la protéine n'est associée, comme dans le son, avec autant d'autres matières nutritives. Le son est la nourriture la plus saine à donner aux animaux de la ferme, ne cause jamais des désordres intestinaux, se digère bien, même s'il est absorbé en grande quantité: En le combinant avec les autres aliments, on les améliore.

Le son de blé est distinctement la nourriture par excellence du bétail, tandis que la farine est celle de l'homme. L'estomac de l'homme n'est pas fait pour digérer le son ; mais les animaux de la ferme, bœufs, moutons et chevaux, qui sont plus fortement constitués pour la digestion, le consomment avec grand avantage.

De quinze à vingt par cent du blé composent cette écorce qui devient le son par la mouture.

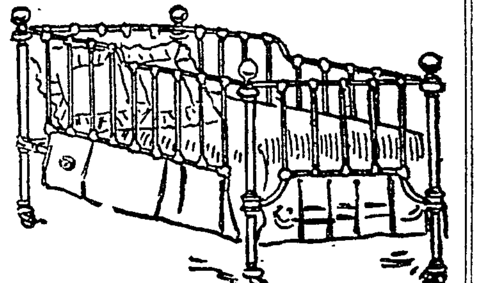
N'offrez jamais vos conseils à celui qui se défie de vous.

Les blessures causées par certaines paroles sont plus difficiles à guérir que les blessures corporelles.

L'occupation prévient la tentation.

La nuit attend celui qui gaspille le jour.

Ne manquez pas de lire notre feuilleton.



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur.

12

Feuilleton du "Courrier de l'Ouest"

LE BOSSU

—OU—

LE PETIT PARISIEN

(Suite)

L'enfant partit en courant, et disparut bientôt derrière le coude de la douve. Dès que le page eut disparu, Lagardère ouvrit sa lettre.

—Au large ! commenda-t-il. en se voyant entouré de trop près par les volntaires et les prévôts ; j'aime dépouiller seul ma correspondance.

Tout le monde s'écarta vivement.

—Bravo ! s'écria Lagardère après avoir lu les premières lignes ; voilà ce que j'appelle un heureux message ! C'est justement ce que je venais chercher ici. Par le ciel ! ce Nevers est un galant seigneur !

—Nevers ! répétèrent les estafiers étonnés.

—Qu'est-ce donc ? demandèrent Cocardasse et Passepoil.

Lagardère se dirigea vers la table.

—A boire, d'abord, dit-il ; j'ai le cœur content. Je veux vous raconter l'histoire. Assieds-toi là. maître Cocardasse, ici, frère Passepoil, vous autres, où vous voudrez.

Le Gascon et le Normand, fiers d'une distinction pareille, prirent place aux côtés de leur héros. Henri de Lagardère but une rassade, et reprit :

—Il faut vons dire que je suis exilé ; je quitre la France....

—Exilé. vous ! interrompit Cocardasse.

—Nous le verrons pendu ! soupira Passepoil.

—Et pourquoi exilé ?

Par bonheur, cette dernière question couvrit l'expression tendre mais irrévérencieuse d'Amable Passepoil. Lagardère ne souffrait point ces familiarités.

—Connaissez-vous ce grand diable de Bélissen ? demanda-t-il.

—Le Baron de Bélissen ?

—Bélissen le bretteur ?

—Bélissen le défunt, rectifia le jeune chevau-léger.

—Il est mort ? demandèrent plusieurs voix,

—Je l'ai tué. Le roi m'avait fait noble, vous savez, pour que je pusse entrer dans sa compagnie. J'avais promis de me comporter prudemment ; pendant six mois, je fus sage comme une image. On m'avait presque oublié; mais un soir ce Bélissen voulut jouer au croquemitaine avec un pauvre petit cadet de province qui n'avait pas seulement un poil de barbe au menton.

—Toujours la même histoire. dit Passepoil ; un vrai chevalier errant !

—La paix, mon bon ! ordonna Cocardasse.

—Je m'approchai du Bélissen, poursuivit Lagardère, et comme j'avais promis à Sa Majesté, quand elle daigna me créer chevalier, de ne plus lancer de paroles injurieuses à personne, je me bornai à tirer les oreilles du baron, comme on fait aux enfants méchants dans les écoles. Cela ne lui plut point.

—Je crois bien ! fit-on à la ronde.

—Il me le dit trop haut, poursuivit Lagardère, et je lui donnai, derrière l'Arsenal, ce qu'il avait mérité depuis longtemps ; un coup droit sur dégagement... à fond !

—Ah ! petit ! s'écria Passepoil, oubliant que les temps étaient changés, comme tu l'allonges bien, ce damné coup-là !

Lagardère se mit à rire. Puis il frappa la table violemment avec son gobelet d'étain. Passepoil se crut perdu.

—Voilà la justice ! s'écria le chevau-léger qui ne songeait déjà plus à lui : on me devait la prime, puisque j'avais abattu une tête de loup. Eh bien, non, on m'exile !

Toute l'honorable assistance convint à l'unanimité que c'était là un l'abus. Cocardasse jura capédédion que les arts ne n'étaient pas suffisamment protégés. Lagardère reprit :

En fin de compte, j'obéis aux ordres de la cour. Je pars. L'univers est grand, et je fais serment de trouver quelque part à bien vivre. Mais, avant de passer la frontière, j'ai une fantaisie à satisfaire... deux fantaisie : un duel et une escapade galante. C'est ainsi que je veux faire mes adieux au beau pays de France !

On se rapprocha curieusement.

—Contez-nous cela, monsieur le chevalier, dit Cocardasse.

—Dites-moi, mes vaillants, demanda Lagardère au lieu de répondre, avez-vous ouï parler, par hasard, de la botte secrète de M. de Nevers ?

—Parbleu ! fit on autour de la table.

—Elle était sur le tapis encore tout à l'heure, ajouta Passepoil.

—Et qu'en disiez-vous, s'il vous plait ?

—Les avis étaient partagés. Les uns disaient ; Fadaise ! Les autres prétendaient que le vieux maître Delapalme avait vendu au duc un coup... ou une série de coups... au moyen desquels le duc était parfaitement sûr de toucher un homme, n'importe lequel, au milieu du front, entre fes deux yeux.

Lagardère était pensif. Il demanda encore :

—Que pensez-vous des bottes secrètes en général, vous qui êtes tous experts et prévôts d'armes ?

L'avis unanime fut que les bottes secrètes étaient des attrape-nigauds, et que tout coup à fond pouvait être évité à l'aide des parades connues.

—C'était mon opinion, dit Lagardère, avant d'avoir eu l'honneur de faire la partie de M. de Nevers.

—Et maintenant ? interrogea-t-on de toutes parts, car chacun était fortement intéressé ; dans quelques heures cette fameuse botte de Nevers allait peut-être coucher deux ou trois morts sur le carreau.

—Maintenant, repartit Henri de Lagardère, c'est différent. Figurez-vous que cette botte maudite a été longtemps ma bête noire. Sur ma parole, elle m'empêchait de dormir ! Convenez que ce Nevers fait aussi par trop parler de lui. A toute heure, partout, depuis son retour d'Italie, j'entendais radoter autour de moi. Nevers, Nevers, Nevers ! Nevers est le plus beau ! Nevers est le plus brave !

—Après un autre que nous connaissons bien, interrompit frère Passepoil.

Cette fois il eut l'approbation pleine et entière de Cocardasse junior.

—Nevers par-ci, Nevers par-là, continua Lagardère. Les chevaux de Nevers, les armes de Nevers, les domaines de Nevers ! ses bons mots, son bonheur au jeu, la liste de ses maitresses... et sa botte secrète par dessus le marché ! Diable d'Enfer ! cela me rompait la tête. Un soir, mon hôtesse me servit des côtelettes à la Nevers ; je lançai le plat par la fenêtre et je me sauvai sans souper. Sur la porte, je me heurtai contre mon cordonnier, qui m'apportait des bottes à la dernière mode, des bottes à la Nevers. Je rossai mou bottier ; cela me coûta dix louis, que je lui jetai au visage. Le drôle me dit : "M. de Nevers me battit une fois, mais il me donna cent pistoles !..."

—C'était trop ! prononça gravement Cocardasse.

Passepoil suait à grosses gouttes, tant il ressentait vivement les contrariétés de son cher petit Parisien.

—Voyez-vous, continna Lagardère, je sentais que la folie me prenait. Il fallait mettre un terme à cela. Je montai à cheval et je m'en allai attendre M, de Nevers à la sertie du Louvre. Quand il passa je l'appelai par son nom.

—Qu'est-ce ? me demanda-t-il.

—Monsieur le duc, répondis-je, j'ai graude confiance en votre courtoisie. Je viens vous demander de m'enseigner votre botte secrète, au clair de la lune.

Il me regarda. Je pense qu'il me prit pour un échappé des Petites-Maisons.

—Qui êtes-vous ? me demanda-t-il pourtant.

—Ceevalier Henri de Lagardère, répondis-je, par la munificence du roi, chevau-léger du corps, ancien cornette de la Ferté, ancien enseigne de Conti, ancien capitaine au régiment de Navarre, toujours cassé pour cause de cervelle absente....

—Ah ! m'interrempit-il en descendant de cheval vous êtes le beau Lagardère ? On me parle sonvent de vous, et cela m'ennuie.

Nous allious côte à côte vers l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

—Si vons ne me trouviez point trop petit gentilhomme, cnmmençai-je, pour vous mesurer avec moi....

Il fut charmant, ah ! charmant ! je dois lui rendre cette justice. Au lieu de me répondre, il me planta sa rapière entre les deux sourcils, si raide et

13

si net, que je serais encore là-bas, sans un saut de trois toises que fort à propos je fis.

—Voilà ma botte, me dit-il.

Ma foi ! je le remerciai de bon cœur ; c'était bien le moins que je pusse faire.

—Encore une petite leçon, demandai-je, si ce n'est pas abuser ?

—A votre service.

Malepeste ! cette fois il me fit une piqûre au front. J'étais touché, moi Lagardère !

Les maîtres d'armes échangèrent des œillades inquiètes. La botte de Nevers prenait en vérité d'effrayantes proportions.

—Vous n'y aviez vu que du feu ? insinua timidement Cocardasse.

—J'avais vu la feinte, pardieu ! s'écria Lagardère, mais je n'étais pas arrivé à la parade. Cet homme est vite comme la foudre.

—Et la fin de l'aventure ?

—Est-ce que le guet peut jamais laisser en repos les gens paisibles ? Le guet arriva. Nous nous séparâmes bons amis. M. le duc et moi, avec promesse de revanche.

—Mais, sandiéou ! dit Cocardasse qui suivait sa piste, il vous tiendra toujours par cette botte.

—Allons donc ! fit Lagardère.

—Vous avec le secret ?

—Parbleu ? Je l'ai étudié dans le silence du cabinet.

—Eh bien.

—C'est un enfantillage !

Les prévôts respirèrent, Cocarbasns se leva.

—Monsieur le chevalier, dit-il, si vous avez quelque bon souvenir des pauvres leçons que je vous ai données avec tant de plaisir, vous ne repousserez pas ma requête. Eh donc !

Instinctivement, Lagardère mit la main au gousset. Frère Patsepoil eut un geste de dignité.

—Ce n'est pas cela que maitre Cocardasse vous demande, dit-il.

—Parle, fit Lagardère ; je me souviens. Que veux-su ?

—Je veux, répliqua Cocardasse, que vous m'enseigniez la botte de Nevers.

Lagardère se leva aussitôt.

—C'est trop juste, dit-il, mon vieux Cocardasse, cela concerne ton état.

Ils se mirent en garde. Les volontaires et les prévôts firent cercle. Ces derniers surtout ne regardaient pas à demi.

—Tubleu ? fit Lagardère en tâtant le fer du prévôt, comme tu es devenu mou ! Voyons, engage en tierce, coup droit retenu ! Pare ! coup droit, remets à fond... pare prime et riposte ! passe sur l'épée et aux yeux !

Il joignait le geste à la parole,

—Tron de l'air ! fit Cocardasse en sautant de côté ; j'ai vu un million de chandelles ! et la parade ? reprit-il en se mettant en garde de nouveau.

—Oui, oui, la parade ! firent les spadassins avidement.

—Simple comme bonjour ! reprit Lagardère : Y es-tu ? Tierce ! à temps sur la remise... prime deux fois ! evite! arrête dans les armes, le tour est fait !

Il rengaîna. Ce fut frère Passepoil qui remercia avec effusion.

—Avez-pous saisi, vous autres ? fit Cocardasse en s'essuyant le front. Capédédiou ! ce Parisien ! quel enfant !

Les prévôts firent un signe de tête affirmatif, et Cocardasse revint s'asseoir en disant ;

—Ça pourra servir.

—Ça va servir tout de suite, répliqua Lagardère en se versant à boire.

Tous ralevèrent les yeux sur lui. Il but son verre à petites gorgées, puis il déplia la lettre que le page lui avait remise.

—Ne vous ai-je pas dit, reprit-il que M. de Nevors m'avait promis ma revanche ?

—Oui, mais...

—Il fallait bien terminer cette aventure avant de partir pour l'exil. J'ai écrit à M. de Nevers, que je savais à son château de Béarn. Cette lettre est la réponse de M. de Nevers.

Un murmure d'étonnement s'éleva du groupe des estafiers,

—Il est toujours charmant, poursuivit Lagardère, ah ! charmant ! Quand je me serai battu mon content avec ce parfait gentilhomme, je suis capable de l'aimer comme un frère. Il accepte tout ce que je lui propose : l'heure du rendez-vous, le lieu...

—Et quelle est l'heure ? demanda Cocardasse avec trouble.

—La tombée de la nuit.

—Ce soir ?

—Ce soir.

—Et le lieu ?

—Les fossés du château de Caylus.

Il y eut un silence. Passepoil avait mis son doigt sur sa bouche. Les estafiers tâchaient de garder bonne contenance.

—Pourquoi choisir ce lieu ? fit cependant Cocardasse.

—Autre histoire ! dit Lagardère en riant, seconde fantaisie ! Je me suis laissé dire, depuis que j'ai l'honneur de commander ces braves volontaires pour tuer le temps avant mon départ, je me suis laissé dire que le vieux marquis de Caylus était le plus fin geolier de l'univers. Il faut bien qu'il ait quelques talents pour avoir ce beau nom de Caylus-Verrou. Or, le mois passé, aux fêtes de Terbes, j'ai entrevu sa fille Aurore. Sur ma parole, elle est admirablement belle. Après avoir causé avec M. de Nevers, je veux consoler un peu cette charmante recluse.

—Avez-vous donc la clef de la prison, capitaine ? demanda Carrigue en montrant le château.

—J'ai pris d'assaut bien d'autres forteresses, repartit le Parisien. J'entrerai par la porte, par la fenêtre, par la cheminée, enfin je ne sais pas, mais j'entrerai.

Il y avait déjà du temps que le soleil avait disparu derrière les futaies d'Ens.

La nuit venait. Deux ou trois lueurs se montrèrent aux fenêtres inférieures du château. Une forme glissa rapidement dans l'ombre des douves. C'était Berrichon le petit page, qui sans doute avait fait sa commission. En prenant à toute course le sentier qui conduisait à la forêt, il envoya de loin un grand merci à Lagardère, son sauveur.

—Eh bien ! s'écria celui-ci, pourquoi ne riez-vous plus, mes drôles ? Ne trouvez-vous point l'aventure gaillarde ?

—Si fait, répondit Passepoil, trop gaillarde.

—Je voudrais savoir, dit Cocardasse gravement, si vous avez parlé de Mlle de Caylus dans votre lettre à Nevers.

—Parbleu ! je lui explique mon affaire en grand. Il fallait bien donner un prétexte à ce lointain rendez-vous.

Les estafiers échangèrent un regard.

—Ah ça ! qu'avez-vous donc ? demanda brusquement le Parisien.

—Nous réfléchissons, répondit Passepoil : nous sommes heureux de nous trouver là pour vous rendre service.

C'est la vérité, capédédiou ! ajouta Cocardasse, nous allons vous donner un bon coup d'épaule.

Lagardère éclata de rire, tant l'idée lui semble bouffonne,

—Vous ne rirez plus, monsieur le chevalier, prononça le Gascon avec emphase, quand je vous aurai appris certaine nouvelle....

—Voyons la nouvelle.

—Nevers ne viendra pas seul au rendez-vous.

—Fi donc ! pourquoi cela ?

—Parceque après ce que vous lui avez écrit, il ne s'agit plus entre vous d'une partie de plaisir : l'un de vous deux doit mourir ce soir. Nevers est l'époux de Mlle de Caylus.

Cocardasse, junior se trompait en pensant que Lagardère ne rirait plus. Le fou se tint les côtes.

—Bravo ! s'écria-t-il, un mariage secret ! un roman espagnol ! Pardieu ! voila qui me comble, et je n'espèrais pas si bien pour ma dernière avanture.

—Et dire qu'on exile des hommes pareils ! prononça frère Passepoil d'un ton profondément pénétré.

VI

La Fenêtre basse

Là nuit s'annonçait noire. Les masses sombres du château de Caylus se détachaient confusément sur le ciel.

—Voyons, chevalier, dit Cocardasse, au moment où Lagardère se levait et resserrait le ceinturon de son épée, pas de fausse honte, vivadiou ! Acceptez nos services pour ce combat qui doit être inégal.

Lagardère haussa les épaules. Passepoil lui toucha le bras par derrière.

—Si je pouvais vous être utile, murmura-t-il en rougissant outre mesure. pour la galante équipée....

La "Morale en action" affirme, sur la foi d un philosophe grec, que le rouge est la couleur de la vertu. Amable Passepoil avait au plus haut degré la couleur ; mais il manquait absolument de vertu.

—Palsambleu ! mes camarades, s'écria Lagardère, j'ai coutume de faire mes affaires tont seul, et vous le savez bien. La brune vient : une dernière rasade, et décampez ; voilà le service que je réclame.

Les aventuriers allèrent à leurs chevaux. Les maîtres d'armes ne bougèrent pas. Cocardasse prit Lagardère à part.

—Je me ferais tuer pour vous comme un chien, sandiéou ! dit-il avec embarras....mais....

—Mais quoi ?

—Chacun son métier, vous savez. Nous ne pouvons pas quitter ce lieu.

—Ah ! ah ! Et pourquoi cela ?

—Par ce que nous attendons aussi quelqu'un.

—Vraiment ! qui est ce quelq'un ?

—Ne vous fâchez pas. Ce quelqu'un est Philippe de Nevers.

Le Parisien tressaillit.

—Ah ! ah ! fit-il encore ; et pourquoi attendez-vous M. de Nevers ?

—Pour le compte d'un digne gentilhomme...

Il n'acheva pas. Les doigts de Lagardère lui serraient le poignet comme un étau.

—Un guet-apens ! s'écria ce dernier, et c'est à moi que tu viens dire cela !

—Je vous fais observer......commença frère Passepoil.

—La paix, mes drôles ! Je vous défends, vous m'entendez bien, n'est-ce pas ? Je vous défends de toucher un cheveu de Nevers, sous peine d'avoir affaire à moi ! Nevers m'appartient ; s'il doit mourir, ce sera de ma main, en loyal combat. Mais la vôtre, non pas....tant que je serai vivant !

Il s'était dressé de toute sa hauteur. Il était de ceux dont la voix, dans la colère, ne tremble pas, mais vibre plus sonore. Les spadassiens l'entouraient irrésolus.

Ah ! c'est pour cela, reprit-il, que vous vous êtes fait enseigner la botte de Nevers ! et c'est moi... Carrigue !

Celui-ci vint à l'ordre, avec ses gens qui tenaient par la bride leurs chevaux chargés de fourrage.

—C'est une honte, reprit Lagardère, une honte que de telles gens nous aient fait partager leur vin !

—Voilà un mot bien dur ! soupira Passepoil, dont les yeux se mouillèrent.

Suite à la 6ième page

Le Courrier de l'Ouest

Paraissant tous les Jeudis

Conditions de l'abonnment

(Payable invariablement d'avance)

Un an - - - $1.00
Six Mois - - - 0.50

Toutes communications et lettres doivent être addressées: Courrier de l'Ouest; Edmonton, Alta., Boîte 25.

Edmonton, Jeudi, 28 Dec. 1905

NOS ETRENNES

A partir du 1e janvier 1906, LE COURRIER DE L'OUEST, entrant dans la voie des améliorations, sera publié à SEPT colonnes, au lieu de six, à moins d'un accident imprévu qui surviendrait à la dernière heure. En ce cas, il y aurait retard forcé d'une semaine, bien que nos arrangements nous permettent d'espérer le contraire.

Cet agrandissement de notre format nécessitera, cela va sans dire, un surcroît de depenses pour LE COURRIER DE L'OUEST ; mais il y aura tout profit pour nos lecteurs. Ce sont nos étrennes du " Jour de l'An." Le prix de l'abonnement restera à $1.00 par année.

Cet abonnement étant payable d'avance, l'envoi du journal est discontinué aux personnes qui ne l'ont pas payé.

Bonne Année !

LE COURRIER DE L'OUEST présente ses souhaits de bonne année à tous ses lecteurs.

Nous leur souhaitons tout ce qu'il y a de meilleur et de plus désirable. Mais, loin de nous la pensée de nous en tenir à cette généralité. Nous allons donc préciser.

※ ※

Dès la première heure du premier jour de l'an UN des temps nouveaux, une grande clarté ayant tout-à-coup resplendi dans un vallon de la Judée, les pauvres bergers, qui vivaient là simplement et paisiblement, en furent saisis et éblouis. En même temps, ils entendirent un chœur de voix célestes chantant ce refrain prophétique : GLOIRE A DIEU AU PLUS HAUT DES CIEUX, PAIX SUR LA TERRE AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ !

D'après notre humble interprétation, ce premier, ce plus beau des cantiques de Noël, devait exprimer les souhaits de bonne année que le Créateur lui-même, par la voix de ses anges, adressait à sa créature, en cette heure d'amour et de miséricorde.

Evidemment, nous semble-t-il encore, Dieu n'a pu faire à l'homme, objet de son amour immense, que le meilleur des souhaits.

Nous serait-il possible d'en jamais trouver un autre plus convenable, plus opportun, plus au point ? Certainement non.

Cependant, empressons-nous de rectifier l'erreur de ce mot " souhait," en tant qu'appliqué au Très-Haut. A proprement parler, Dieu ne souhaite pas ; il VEUT ; et ce qu'il veut il le réalise. Sa volonté sereine est toute-puissante.

En envoyant ses messagers nous dire : " Paix aux hommes de bonne volonté," le Père éternel ne nous a pas transmis seulement qu'un simple souhait, mais sa bénédiction en même temps qu'une promesse qui s'accomplira, puisqu'elle vient de Celui qui n'a jamais manqué et ne manquera jamais à sa parole.

Soyons assurés que tous ceux de nos lecteurs, en qui ce *souhait* ou, plutôt, cette promesse du premier jour de l'an UN aura son accomplissement, jouiront, sur cette terre, de tout le contentement et de tout le bonheur que la terre, la vie terrestre est susceptible de donner. Il ne leur manquera rien.

Ils réfléchiront dans le calme, leurs décisions seront marquées au coin de la sagesse, les faux pas leur seront inconnus, leurs entreprises réussiront, la terre sera bénie par eux et pour eux. Une main toute-puissante éloignera d'eux l'ennemi ou leur donnera la force de le vaincre. En un mot, ils vivront dans la PAIX. Puis, quand viendra l'heure suprême, cette vie de joie pure et de vrai contentement, ils la laisseront sans regret, l'âme remplie d'une douce espérance, d'une espérance voisine de la certitude.

Tels sont les sauhaits sincères du COURRIER DE L'OUEST.

Nous souhaitons à tous la " bonne volonté," c'est-à-dire cette volonté conforme à la droite nature, qui seule possède le secret du bonheur et du contentement dans l'ordre et la paix.

En formulant notre souhait avec une entière sincérité, nous croyons humblement faire nous-même un acte de cette même bonne volonté que nous demandons pour nos amis ; d'une volonté humaine se conformant à la volonté Supérieure.

※ ※

GLOIRE A DIEU AU PLUS HAUT DES CIEUX, PAIX SUR LA TERRE AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ !

Pour nous, ce verset, d'inspiration divine, n'est pas seulement qu'un *souhait* (terme impropre sans doute), une bénédiction ou une promesse conditionnelle, mais, encore mieux, une direction tracée à la volonté humaine, nous enseignant, de la part du Père qui est dans les Cieux, tout ce que l'homme doit désirer pour lui-même et souhaiter pour ses semblables, puis rien de plus.

La sublimité de cet enseignement, dans sa forme concise, échapperait encore, sans doute, à l'intelligence bornée des hommes, si le Maitre infaillible n'avait bien voulu nous le déveloper, en expliquer le sens.

En effet, trente-trois ans après l'évènement dont le monde chrétien célébrait, lundi dernier, le dix-neuf cent sixème anniversaire, l'humanité apprenait, de la bouche même du Sauveur, à adresser sa requête à Celui dont elle doit tout attendre, en disant : " Notre Père qui êtes aux Cieux, etc."

Comparez la requête de l'homme avec le refrain angélique. Ne voyez-vous pas que l'une est le développement, la conséquence de l'autre ? Les deux sublimités font deux parts, l'une pour Dieu, l'autre pour la créature, de tous les souhaits légitimes de l'homme.

Voulez-vous savoir en quoi consiste cette bonne volonté dont le prix est inestimable ? Pesez bien tous les mots de la requête.

Le cantique du premier Noël dit : Paix aux hommes de bonne volonté ! —La requête dominicale se termine par cette conclusion : Délivrez-nous du mal.

N'est-ce pas le même vœu énoncé différemment ?

※ ※

Ainsi, en souhaitant la bonne volonté à nos lecteurs, nous leur avons souhaité l'exemption de tout mal, la possession des plus grands biens.

En retour, nous leur demandons de nous faire, de tout cœur, le même souhait. C'est le meilleur qu'ils puissent nous adresser.

LE COURRIER DE L'OUEST.

CORRESPONDANCE QUEBECQUOISE

M. LOUBET

Encore deux mois et le président de la République Française quittera le palais de l'Elysée pour retourner dans la vie privée.

Bien décidé à refuser une prolongation de la présidence, il voit enfin poindre le jour où il redeviendra, pour tout le monde, le citoyen Emile Loubet, tout court. Du moins, c'est ce qu'il a laissé clairement entendre aux rares personnes introduites en sa présence avec le dessein de l'interviewer. Car cet homme a une horreur marquée du reporter, et c'est grâce à un subterfuge que tout dernièrement le représentant d'une revue française a pu se faire admettre près de lui, et nous rendre compte de l'entrevue:

Quelles que soient cependant les réflextions que M. Loubet puisse faire sur son séjour à l'Elysée, sa carrière publique, comme président, nous offre matière à une critique variée. Car cette présidence a été fertile en évènements de toutes sortes. Tout est contraste dans la vie présidentielle de cet homme paisible, timide même, ennemi du faste et qui a été constamment tenu sur la scène pour jouer un rôle auquel il semblait n'avoir aucune aptitude.

D'abord, c'est après la fin quasi trajique de Félix Faure qu'il monte à l'Elysée. Il sort de l'ombre où jusque-là il s'était tenu pour entrer en pleine lumière, et personne ne l'attendait là.

Il est à peine installé sur le fauteuil présidentiel qu'éclate l'affaire Dreyfus, terrible cauchemar, souffle de folie qui pèse sur la France au milieu de menaces, et de rumeurs de guerre du côté de l'Allemagne.

Puis vient Fashoda. C'est en Afrique que l'Angleterre et la France se heurtent. Moment trajique où l'âme du Président dût pourtant frémir un peu d'indignation en voyant le drapeau français s'arrèter, puis reculer devant la fière Albion.

Tout dernièrement, c'est encore le Maroc qui menace d'allumer l'incendie dans la Méditerrannée. Le Maroc, poussé par l'Allemagne ! Et les bruits de guerre résonnent toujours aux oreilles du pacifique président. Guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis ; guerre anglo-boër ; guerre russo-japonaise où la neutralité de la France est si difficile à maintenir, où la diplomatie française s'ingénie à garder une contenance digne tout en sympatisant avec le plus faible ou avec le vaincu. Voilà bien des évènements qui ont dû affecter l'âme du président débonnaire.

M. Loubet n'est pas un glorieux.

Il aime peu le faste et les grandes manifestations ou le protocole règle chaque démarche, chaque pas. En conséquence, et plus que tous ses prédécesseurs, il verra les rois, et les grands de la terre, de passage dans la Capitale de la France. L'Empereur de Russie, les rois d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie et de Portugal, le schah de Perse viennent tour à tour visiter la France et son président. Les fêtes succèdent aux fêtes et M. Loubet traite d'égal à égal avec toutes ces têtes couronnées Mais il n'en devient pas plus fier pour tout cela et goûte un instant de réelle satisfaction.... au départ de ses hôtes royaux. Car il a fallu multiplier les précautions, et se garder doublement des bombes et de la dynamite.

Puis il faudra rendre les royales visites, et voilà le président parti à son tour. L'armée, la flotte sont mises à contribution pour faire escorte à M. Emile Loubet tout comme aux grands de ce monde, car c'est au nom de la France qu'il voyage ainsi. Au moins, de toutes ces périgrinations de rois, il résultera quelque chose de pratique pour sa patrie, et ce quelque chose ; c'est l'alliance russe à laquelle il met le dernier sceau ; c'est, l'entente cordiale qui rapproche enfin la France de l'Angleterre.

Mais tout ce qui précède concerne surtout le Président en sa qualité de représentant de la France sur la scène mondiale.

A l'intérieur, la présidence de M. Loudet se signale à l'attention publique par une série d'évènements d'une importance non moindre. J'en veux relater ici que deux, parcequ'ils me semblent plus importants et qu'ils sont aussi plus récents : la dissolution des associations religieuses, et l'abolition du Concordat. Ces deux mesures, surtout la première, qui ont plongé la France dans une agitation intense, auxqelles ont travaillé trois ministères, n'étaient pas, cela est connu, du goût du président. Malheureusement, la constitution française ne lui donne pas dans ces cas une autorité effective dans la confection des lois. Il a donc été obligé de signer le décret qui expulse de son pays les religieux et les sœurs de Charité !

Le Concordat ! Les chambres françaises viennent de détruire en un tour de main ce que Napoléon Ier avait si péniblement édifié au lendemain de la Révolution. L'Eglise libre dans l'Etat libre ! Oui ; mais Celui-ci gardant toujours sa police pour régenter Celle-là !

Il me semble pourtant que la France qui aime à se rappeler quelquefois son glorieux passé aurait pu choisir une autre date que cette fin d'année 1905 pour anéantir l'œuvre du Premier Consul.

En mettant le sceau présidentiel au bas du document qui veut délier le gouvernement de ses obligations envers la religion catholique en France, M. Loubet a dû sentir peser sur lui l'ombre du Grand Empereur. Car, il y a juste cent ans, au soir d'Austerlitz, Napoléon adressait à son armée victorieuse, la fameuse proclamation : " Soldats ! Je suis content de vous " !

M. Loubet, lui aussi, paraphrasant les paroles du Grand Capitaine peut dire sur la fin de sa présidence : " Messieurs les députés français, je " suis content de m'en aller ! Sous " notre direction la France a connu " la peur et quelquefois la honte. Re-" ligieux, moines, sœurs de charité ; " toutes cescommunautés tant vantées " n'ont pu résister à votre choc ; " l'œuvre même du Premier Consul a " sucombé sous notre valeur !

" Lorsque vous aurez travaillé en-" core un peu comme cela à assurer le " *bonheur* et la *prospérité* de notre pa-" trie, il vous faudra retourner vers " vos foyers où vous serez sans doute " l'objet des tendres sollicitudes du " peuple français. Il vous suffira de " dire : " J'étais de cette majorité, de " ces phalanges qui combattirent sous " Combes " pour qu'on réponde : " Voilà un brave ! "

V. V.

SOCIETE DE COLONISATION D'ALBERTA

Ainsi qu'on l'avait annoncé dans le COURRIER DE L'OUEST, la première réunion des directeurs de cette nouvelle société a eu lieu, le 15 du courant, dans le bureau de M. W. Gariépy, avocat. Présents : MM. Dr P. Roy, O. Tessier, P. E. Lessard, J. H. Gariépy, W. Gariépy, F. X. Boileau.

Absents : MM. J. H. Picard et D. Thibaudeau.

On procéda d'abord à une élection qui donna le résultat suivant :

Président honoraire, J. D. Rolland
Président, J. H. Picard ; Vice-président, J. H. Gariépy : Secrétaire-tresorier, W. Gariépy ; Comité exécutif : Dr P. Roy, P. E. Lessard, O. Tessier, D. Thibaudeau, F. X. Boileau.

Les résolutions suivantes ont été adoptées après discussion.

1o Proposé par J. H. Gariépy, secondé par O. Tessier, que la contribution annuelle des membres soit de 50 centins.

2o Proposé par J. H. Gariépy, secondé par F. X. Boileau, que cette société soit désormais désignée sous le nom de SOCIÉTÉ DE COLONISATION D'ALBERTA et qu'elle ait le pouvoir d'établir des ramifications dans les autres parties de la province.

3o Il est décidé que le Secrétaire se mettre en communication avec la Société de Colonisation de Montréal.

4o Rapport sera fait à M. le Ministre de l'Intérieur de la formation de cette nouvelle société de colonisation.

5o Proposé par J. W. Gariépy, secondé par O. Tessier qu'une délégation composée de MM. Picard, Roy et W. Gariépy ait mission d'entrevoir l'Hon. M. Oliver, ministre de l'Intérieur, aux fins de solliciter sa faveur et protection,

Vegreville ou Laverne?

Comme l'on sait, la nouvelle voie ferrée C. N. R. a évité l'ancien village de Végreville qui jusqu'à présent a été comme le chef-lieu de la vallée de Vermillon. La station la plus voisine de Végreville est à quatre milles au nord; presque tout l'ancien village s'y est transporté et bon nombre de nouveaux marchands se sont joints aux autres. Tout fait espérer que nous aurons là une bonne ville et un centre important. Mais quel sera le nom de la station et celui de Vegreville ? Pour le moment les deux villages se nomment "Vegreville," en y ajoutant respectivement le qualificatif "vieux Végreville" et "nouveau Végreville." Evidemment les choses n'en peuvent rester là. Le "vieux" Végreville veut rester "Végreville" tout court, et on a la tête dure ici. Le nouveau est partagé d'avis. Les uns jugent (avec raison d'ailleurs) que le nom de Végreville, si bien connu, leur fait bonne réclame, le veulent garder même en y ajoutant le mot Nord ou nouveau Végreville ; les autres veulent Leverne, jugeant qu'il est un peu difficile (avec raison eux aussi) d'avoir deux bureaux de poste du même nom. Mais voilà que du choc des idées.... et des difficultés, un éclair est parti et un troisième larron est apparu, voulant, pour mettre chacun d'accord, faire disparaitre le vieux Végreville purement et simplement en supprimant notre bureau de poste.

Seulement .... il y a une petite objection, nous ne sommes pas prêts à nous laisser couper le cou, pour plusieurs raisons même. D'abord ça n'est pas amusant, puis le vieux Végreville a été le "premier poste" établi dans toute la vallée de Vermillon ; il a été établi par des Canadiens-français, qui ont été les premiers à ouvrir la colonisation du pays, et ces premiers colons ont aidé ceux qui les ont suivis. Le vieux Végreville a déjà une histoire et a mérité le droit de vivre. En outre, il est entouré des plus anciens colons et de la plus forte population du district : et personne de nous ne se soucie d'aller à 4 milles plus loin chercher notre malle et nos provisions que nous trouvons aussi facilement sur place.

Nous n'avons aucune objection, bien au contraire, à voir grandir et prospérer notre voisin avec lequel nous nous tiendrons toujours en termes courtois. Nous n'avons pas d'objection et nous trouvons très juste que les citoyens du nouveau village ne soient plus obligés de venir chercher leurs lettres chez nous et nous leur souhaitons le plus tôt possible un bureau de poste. Que ce bureau de poste s'appelle Leverne or Nord Végreville. Mais croyez bien que nous avons objection, et même une forte objection à être supprimés ou seulement depouillés de notre " nom."

L'entente et la concorde vaudront toujours mieux, soyons-en bien persuadés.

C. R. I. C.

Il y a des hommes néfastes dans le parti conservateur. Tant qu'ils y seront, le parti restera méprisable. Car ce sont ses chefs mêmes. Sproule est un chef conservateur ; Hughes est un chef conservateur ; McLean est un chef conservateur ; Taylor est un chef conservateur ; Bennett est un chef conservateur ; Haultain est un chef conservateur. Et combien d'autres encore, qui leur ressemblent dans le parti.

Il y a de ces hommes qui sont des fourbes.

LA SEMAINE PROCHAINE

JANVIER 1906

Lundi, 1 — Circoncision.
Mardi, 2 — Octave de St. Etienne, martyr.
Mercredi, 3—Octave de St. Jean, apôtre et évêque.
Jeudi, 4 — Oct. des SS. Innocents.
Vendredi, 5—Vigile de l'Epiphanie.
Samedi, 6 — Epiphanie.
Dimanche,7—Octave.

Ephémérides, Anniversaires, Etc.

1 Janvier

1899—Le port des lettres en Canada réduit à deux sous.

La confédération des provinces d'Australie (Commonwealth) est proclamée.

1905—Le général Stoessel signe la capitulation de Port Arthur.

1805—Apparition du *Mercury* de Québec, premier journal fondé en Canada.

2 Janvier

1896—Six ministres, membres du cabinet de Sir MacKenzie Bowell, donnent leur démission pendant les débats sur l'adresse.

1905—Inauguration de la nouvelle usine électrique de la "Canadian Niagara Power Co." On met en opération deux unités de 10,000 forces chacune.

3 Janvier

1905—Les termes de la capitulation de Port-Arthur stipulent que toute la garnison sera prisonnière, les officiers ayant la permission de s'en aller sur parole ; que les Russes devront remettre aux Japonais tous les vaisseaux, forts, batteries, etc., les cartes des fortifications et des mines, la liste complète des vaisseaux, des officiers et soldats des armées de terre et de mer.

M. R. F. Sutherland, député d'Essex Nord, est nommé orateur de la Chambre des Communes du Canada.

4 Janvier

1905—La Législature de Québec est convoquée pour le 9 février.

5 Janvier

1905—Entrevue du général japonais, Nogi, et du général russe, Stoessel.

6 Janvier

1905—Mgr Z. Racicot est nommé évêque auxiliaire de l'Archevêque de Montréal.

7 Janvier

1905—Le transport des Russes faits prisonniers à Port-Arthur est complété ; le nombre des officiers étant de 878, celui des soldats, 23,491 hommes.

COLONISATION

La colonisation est-elle susceptible d'offrir au capital des placements avantageux ?

Les compagnies de chemins de fer et autres grands propriétaires de terrains à vendre, dans l'Ouest, encourent annuellement de grandes dépenses pour attirer les colons, laboureurs ou industriels. Ils font de la colonisation une spéculation très profitable. Mais, en même temps, ils colonisent mieux et plus rapidemenr que ces sociétés, dites de colonisations, dont l'objet est étranger à toute idée de lucre. N'ayant jamais que des ressources nécessairement modestes, les associations de cette dernière catégorie, quoique patriotiques, n'en sont pas moins, à cause de la pénurie de leurs moyens, réduites à une certaine impuissance, en dépit du zéle et des bonnes intentions de leurs promoteurs et de leur exécutif. Que peut-on faire, dans le monde d'ici-bas, sans argent, sans cet indispensable levier ?

N'apprécions pas, mais constatons.

Les patriotes unissent leurs bonnes intentions dans un but louable et désintéressé, c'est vrai ; mais les capitalistes font des placements et prélèvent des bénéfices. On ne peut empêcher cela ; on ne voudrait pas l'empêcher.

Il y a donc deux sortes de société de colonisation.

Les unes n'ont pour tout capital que le sentiment, la satisfaction morale de contribuer à l'accomplissement d'une bonne œuvre. Dans les autres, l'actionnaire, homme d'affaires, compte sur le dividente ou le partage des bénéfices.

Les premières ont toute notre admiration et nous serons toujours prêt à leur donner notre concours le plus empressé. Cependant, nous ne pouvons pousser le zèle jusqu'au point de prétendre que nos compatriotes devraient leur consacrer une partie importante de leur avoir. Mais, d'un autre côté, nous ne serions pas fâchés d'en voir un plus grand nombre venir acheter de la terre dans l'Ouest, en vue de la revendre avec profit, tout en aidant à l'œuvre de la colonisation. C'est ainsi que font les Américains et les Anglais, les plus grands colonisateurs du monde, les plus pratiques.

A ce propos, voici ce que nous lisons dans le Progrès de l'Est de Sherbrooke :

" Une réunion des actionnaires d'une nouvelle société de colonisation appelée la " Canadian General Service and Colonisation Co." a eu lieu à Montréal, samedi, sous la présidence de Sir A. P. Caron.

Le bureau de direction fut ainsi formé : Sir Adolphe P. Caron, MM. William J. Poupore, Camille Piché, M. P., Dr Louis J. Lemieux, M. P.P., Lother Reinhardt, P. Poulin et C. J. Stillwell. Subséquemment, MM. Wm. J. Poupore fut élu président, Camille Piché, vice-président, Pierre Pouiin, secrétaire-trésorier, et C. J. Stillwell, gérant général.

Le capital de la compagnie, qui a obtenu ses lettres patentes le 27 novèmbre dernier, serait de $250,000

D'après les déclarations qui ont paru à l'officiel, le but de la compagnie est de contribuer à faire venir au pays une classe désirable de colons, de visiteurs et de gens qui ont des fonds à placer, et de promouvoir les intérêts du commerce.

La compagnie se propose d'établir une exposition permanente et un musée commercial à New York où l'on tiendra une exhibitiou de produits agricoles et manufacturés du Canada et l'on distribuera de la littérature montrant les incommensurables richesses de notre pays en général et des diverses provinces de la confédération en particulier.

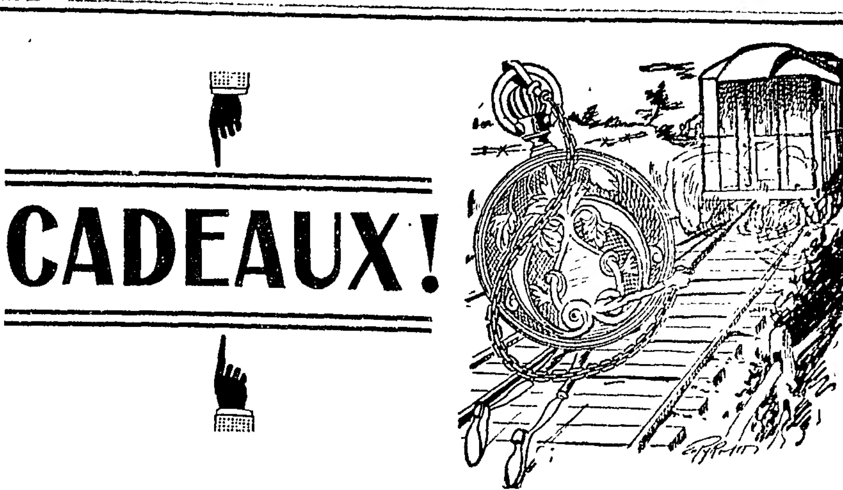
C'est aussi, parait-il, l'intention de la compagnie de publier un journal hebdomadaire qui s'occuperait des intérêts du commerce et enregistrerait tous les événements qui signalent le progrès et la prospérité du Canada.

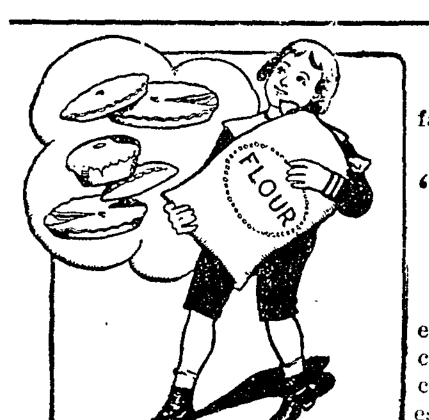
Les bureaux temporaires de la compagnie sont au No. 242, rue Saint Jacques, Montréal."

UN NOUVEAU LEVIATHAN

Les chantiers de la Clyde, Ecosse, construiront sous peu, pour le compte du C. P. R., un steamer qui rivalisera, en dimension et en vitesse, avec les plus gros paquebots de l'Atlantique, mais sera destiné, après achèvement, pour la route de l'océan Pacifique. Les plans sont prêts.

Ce nouveau steamer, pour le transport combiné du fret et des passagers, aura une capacité superieure à celle de n'importe quel navire voguant sur le Pacifiqte jusqu'à présent. Sa construction est rendue nécessaire à cause de l'accroissement considérable du commerce avec l'Orient, en même temps que la compagnie se trouve presque dans l'obligation de détourner une partie du trafic de l'Ouest canadien en le dirigeant à travers les Montagnes Rocheuses. Le bétail d'Alberta et son blé rouge, deux produits dont l'importance augmente, doivent trouver un débouché dans les contrées populeuses de l'Asie qui longent les côtes du Pacifique.





Abonnez-vous au " Courrier de l'Ouest "

14

LE BOSSU

— OU —

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page).

Cocardasse junior blasphémait en lui-même tous les savants jurons que put jamais produire ces deux fertiles terres, la Gascogne et la Provence.

—En selle, et au galop ! poursuivit Lagardère ; je n'ai besoin de personne pour faire justice de ces drôles.

Carrigue et ses gens, qui avaient taté des rapières de prévôt, ne demandaient pas mieux que d'aller un peu plus loin jouir de la fraicheur de la nuit.

—Quant à vous, continua Lagardère, et vite ; ou, par la mort de Dieu ! je vais vous donner une seconde leçon d'armes... à fond !

Il dégaina, Cocardasse et Passepoil firent reculer les estafiers, qui, forts de leur nombre, avaient des veilléités de révolte.

—Qu'avons-nous à nous plaindre, insinua Passepoil, s'il veut absolument faire notre besogne ?

Pour la logique, vous ne trouverez pas beaucoup de Normands plus ferrés que frère Passepoil.

—Allons-nous-en ! tel fut l'avis général.

Il est vrai que l'épée de Lagardère sifflait et fouettait le vent.

--Capédédiou, fit observer Cocardasse en ouvrant la retraite, le bon sens dit que nous n'avons pas peur ; chevalier, nous vous cédons la place.

– Pour vous faire plaisir, ajouta Passepoil, adieu !

—Au diable ! repliqua le Parisien en tournant le dos.

Les fourrageurs partirent au galop, les estafiers disparurent derrière l'enclos du cabaret. Ils oublièrent de payer ; mais Passepoil ravit en passant un doux baiser à la maritorne qui demandait son argent.

Ce fut Lagardère qui solda tous les écots.

—La fille, dit-il, ferme tes volets et mets tes barres. Quoique tu entende, là dans la douve, cette nuit, que chacun dans ta maison, dorme sur les deux oreilles. Ce sont affaires qui ne vous regardent point.

La maritorne ferma ses volets, et mit ses barres.

La nuit était presque complète, une nuit sans lune et sans étoiles. Un lumignon fumeux, placé à la tête du pont de planches, sous la niche d'une sainte vierge, brillait faiblement, mais n'éclairait point au-delà d'un cercle de dix ou douze pas. Sa lumière d'ailleurs ne pouvait descendre dans les douves, à cause du pont qui la masquait.

Lagardère était seul. Le galop des chevaux s'était étouffé au lointain. La vallée de Louron se plongeait déjà dans une obscurité profonde, où luisaient ça et là quelques lueurs rougeâtres marquant la cabane d'un laboureur ou la loge d'un berger. Le son plaintif des clochettes attachées au cou des chèvres montait, quand le vent donnait, avec les murmures sourds du gave d'Aran, qui verse ses eaux dans la Clarabide, au pied du Hachaz.

---Huit contre un, les misérables ! se disait le jeune Parisien en prenant le chemin charretier pour descendre au fond de la douve : un assassinat ! Quels bandits ! C'est à dégoûter de l'épée.

Il donna contre les tas de foin ravagés par Carrigue et sa troupe.

---Par le ciel ! reprit-il en secouant son manteau, voici une crainte qui me pousse. Le page va prévenir Nevers qu'il y a ici une bande d'égorgeurs, et Nevers ne viendra pas, et ce sera une partie manquée, la plus belle partie du monde. Diable d'enfer ! s'il en est ainsi, demain il y aura huit coquins d'assommés.

Il arrivait sous le pont. Ses yeux s'habituaient à l'obscurité.

Les fourrageurs avaient fait une large place nette, juste à l'endroit où Lagardère était en ce moment, devant la fenêtre basse. Il regarda cela d'un air content, et pensa qu'on serait bien en ce lieu pour jouer de la flamberge. Mais il pensait encore à autre chose. L'idée de pénétrer dans cette inabordable château le tenait au collet. Ce sont de vrais diables que ces héros qui ne tournent point vers le bien la force exceptionnelle dont ils sont doués. Murailles, verrous, gardiens, le beau Lagardère se riait de tout cela. Il n'eût point voulu d'une aventure où quelqu'un de ces obstacles eût manqué.

---Faisons connaissance avec le terrain, se disait-il, rendu déjà à l'espiègle gaieté de sa nature ; Morbleu ! monsieur le duc va nous arriver bien en colère, et nous n'avons qu'à nous tenir, Quelle nuit ! il faudra ferrailler au jugé. Du diable si on pourra voir la pointe des épées.

Il était au pied des grands murs. Le château dressait à pic au-dessus de sa tête sa masse énorme, et le pont traçait un arc noir sur le ciel. Escalader ce mur à l'aide du poignard, c'était l'affaire de toute une nuit. En tâtonnant, la main de Lagardère rencontra la fenêtre basse.

---Bon, cela ! s'écria-t-il. Ça, que vais-je lui dire, à cette fière beauté ? Je vois d'ici l'éclair méchant de ses yeux noirs, ses sourcils d'aigle froncés par l'indignation...

Il se frotta les mains de tout cœur.

---Délicieux ! délicieux ! Je lui dirai... il faut quelque chose de bien tourné. Je lui dirai... Palsambleu ! Epargnons nos frais d'éloquence. Mais qu'est cela ? s'interrompit-il tout à coup. Ce Nevers est charmant.

Il s'arrêta pour écouter. Un bruit avait frappé son oreille.

Des pas sonnaient en effet au bord de la douve, des pas de gentilshommes, car on entendait le tintement argentin des éperons.

Oh ! oh ! pensa Lagardère, maitre Cocardasse aurait-il dit vrai ? Monsieur le duc se serait-il fait accompagner?

Le bruit de pas cessa. Le lumignon placé à la tête du pont éclaira deux hommes enveloppés de longs manteaux et immobiles. On voyaient bien que leurs regards cherchaient à percer l'obscurité de la douve.

---Je ne vois personne, dit l'un d'eux à voix basse.

---Si fait, répondit l'autre, là-bas, près de la fenêtre.

Et il appela avec précaution.

---Cocardasse !

Lagardère resta immobile.

---Faënza, appela encore le second interlocuteur : c'est moi... M. de Peyrolles.

---Il me semble que je connais ce nom de coquin, pensa Lagardère.

Peyrolles appela pour la troisième fois :

---Passepoil, Staupitz.

---Si ce n'était pas un des nôtres ? murmura son compagnon.

---C'est impossible, répliqua Peyrolles ; j'ai ordonné qu'on laissât ici une sentinelle. C'est Saldagne, je le reconnais... Saldagne.

---Présent, répondit Lagardère qui prit à tout hasard l'accent espagnol.

---Voyez-vous, s'écria M. de Peyrolles, j'en étais sûr. Descendons par l'escalier... ici... voilà la première marche.

Lagardère pensait :

---Du diable si je ne joue pas un rôle dans cette comédie.

Les deux hommes descendaient. Le compagnon de Peyrolles était, sous son manteau, de belle taille et de riche prestance. Lagardère avait cru reconnaître dans son accent quand il avait parlé, un léger souvenir de la gamme italienne.

---Parlons bas, s'il vous plait, dit-il en descendant avec précaution l'escalier étroit et roide.

---Inutile, monseigneur, répondit Peyrolles.

---Bon, fit Lagardère, c'est un monseigneur.

---Inutile, poursuivit le factotum ; les drôles savent parfaitement le nom de celui qui les paie.

---Moi je n'en sais rien, pensa le Parisien, et je voudrais bien le savoir.

---J'ai eu beau faire, reprit M. de Peyrolles, ils n'ont pas voulu croire que c'était M. de Caylus.

---C'est déjà précieux à savoir, se dit Lagardère : il est évident que j'ai affaire ici à deux parfaits coquins.

---Tu viens de la chapelle ? demanda celui qui semblait être le maître.

---Je suis arrivé trop tard, répondit Peyrolles d'un air contrit.

Le maître frappa du pied avec colère.

---Maladroit, s'écria-t-il.

---J'ai fait ce que j'ai pu, monseigneur. J'ai bien trouvé le régistre où dom Bernard avait inscrit le mariage de Mlle de Caylus avec M. de Nevers, ainsi que la naissance de leur fille...

---Eh bien.

---Les pages contenant ces inscriptions ont été arrachées.

Lagardère était tout oreilles.

---On nous a prévenus, dit le maitre avec dépit ; mais qui ? Aurore ? oui, ce doit être Aurore. Elle pense voir Nevers cette nuit, elle veut lui remettre avec l'enfant, les titres qui établissent sa naissance. Dame Marthe n'a pu me dire cela, puisqu'elle l'ignorait elle-même : mais je le devine.

---Eh bien, qu'importe ? fit Peyrolles. Nous sommes à la parade. Une fois Nevers mort....

---Une fois Nevers mort, repartit le maitre, l'héritage va tout droit à l'enfant.

Il y eut un silence, Lagardère retenait son souffle.

---L'enfant ..... commença très-bas Peyrolles.

---L'enfant dispaiaîtra, interrompit celui qu'on appelait monseigneur. J'aurais voulu éviter cette extrémité ; mais elle ne m'arrêtera pas. Quel homme est ce Saldagne ?

---Un dernier coquin.

--- Peut-on se fier à lui ?

---Pourvu qu'on le paye bien, oui.

Le maître réfléchissait.

---J'aurais voulu, dit-il, n'avoir d'autre confident que nous-mêmes, mais ni toi ni moi n'avons la tournure de Nevers.

---Vous êtes trop grand, répliqua Peyrolles ; je suis trop maigre.

--- Il fait noir comme dans un four, reprit le maitre, et ce Saldagne est à peu près de la taille du duc. Appel le.

---Saldagne, fit Peyrolles.

---Présent, répondit encore le Parisien.

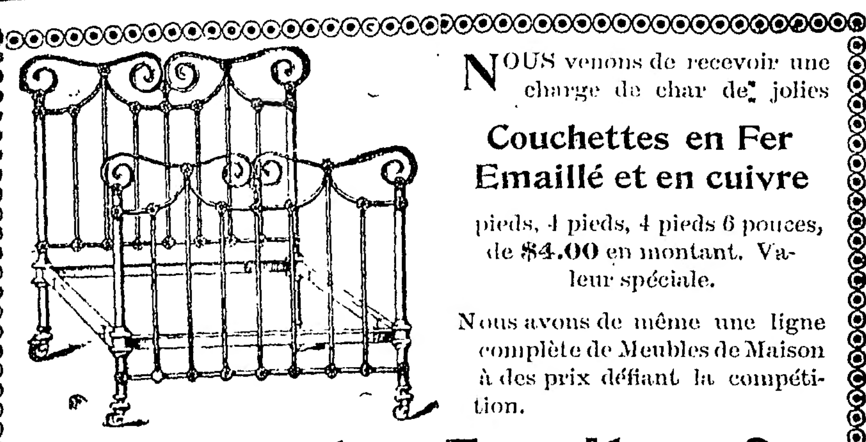
---Avance ici.

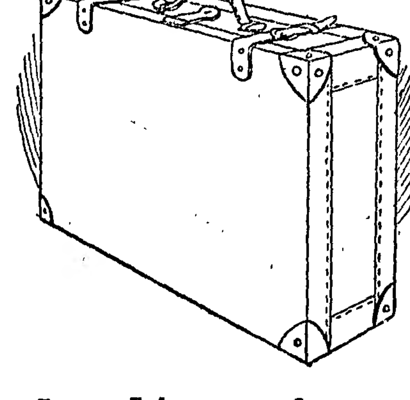
Lagardère s'avança. Il avait relevé le col de son manteau, et les borbs de son feutre lui cachaient le visage.

---Veux-tu gagner cinquante pistoles outre ta part ? lui demanda le maitre.

---Cinquante pistoles, répondit le Parisien ; que faut-il faire ?

(A continuer.)







INDICATEUR

Ville d'Edmonton

MAIRE : K. W. MacKenzie

CONSEILLERS : J. R. Boyle, Chas May, T. Bellamy, J. H. Picard, W. H. Clash. D. R. Fraser, W. A. Griesbach.

COMMISSAIRES DE LA CITÉ : Geo. Kinnaird, H. Hargreaves, L. W. MacKenzie.

SECRETAIRE-TRÉSORIER : Geo. Kinnaird

CHEF DE POLICE : Sergent Evans

CHEF DU DÉPARTEMENT DU FEU : John Wilson

CHEF DU BUREAU MÉDICAL : Dr Braithwaite

MAITRE DE POSTE : Alex. Taylor

REGISTRAIRE DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS : St George Jellett

MAGISTRATS : J. S. Cowan, Dr C. H. Stuart Wade

SOUS-PERCEPTEUR DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR : Frank Osborne

District

DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA L'Hon. Frank Oliver.

DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉ LÉGISLATIVE L'Hon, C. W. Cross

COUR SUPRÊME D'ALBERTA, JUGE EN CHEF ; L'Hon. Arthur Sifton

JUGE RÉSIDENT, , L'Hon. Juge Scott

SOUS-GREFFIER, Alex. Taylor

SOUS-SHÉRIF, W. S. Robertson

SOUS-AGENT DES TERRES DU DOMINION : A. Harrison

RÉGISTRATEUR : George Roy

CORONER : Dr Braithwaite

OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGIQUE : H. Young

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

LIEUTENANT-GOUVERNEUR : Hon. M. Bulyea

PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF : L'Hon. A. C. Rutherford

PROCUREUR-GÉNÉRAL ; L'Hon. C. W. Cross

SECRÉTAIRE PROVINCIAL ; L'Hon. W. Th. Finlay

TRESORIER PROVINCIAL : L'Hon. A C. Rutherford

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'Hon. W. H. Cushing

MINISTRE DE L'AGRICULTURE: L'Hon W. Th. Finlay

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; L'Hon. A. C. Rutherford

SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : John Stocks

SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE : George Harcourt

ASSISTANT-PROCUREUR-GÉNÉRAL ET GREFFIER EN LOI : J. K. MacDonald

SOUS-TRESORIER PROVINCIAL (par interim) : J- T. Mutrie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL (par interim) : Geo. Harcourt

SOUS-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; D. S. MacKenzie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL : H. W. Hansfield Riley

AUDITEUR PROVINCIAL ; E. W. Burley

REGISTRAIRE DES MARQUES DE ; COMMERCE : J. R. C. Honeyman

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

ORATEUR : sera nommé à l'ouverture de la première session.

COLLÈGES ELECTORAUX	DÉPUTÉS
Athabaska	F. Bredin
Banff	C. W. Fisher
Calgary	W. H. Cushing
Cardston	J. W. Woolf
Edmonton	C. W. Cross
Eturgeon	J. R. Boyle
Gleichen	Ch. Stewart
High River	R. A. Wallace
Innisfail	J. A. Simpson
Lacombe	W. H. Puffer
Leduc	R. T. Telford
Lethbridge	Dr De Veber
Macleod	McKenzie
Medecine Hat	W. T. Finlay
Pincher Creek	J. T. Marcellus
Ponoka	J. R. McLeod
Red Deer	J. T. Moore
Rivière-la-Paix	L. Dubuc
Rosebud	C. D. Hiebert
Stony Plain	J. A. McPherson
Strathcona	A. C. Rutherford
St Albert	H. W. McKenny
Vermillon	McCauley
Victoria	F. A. Walker
Wetaskiwin	A. S. Rosenroll

A Nos Lecteurs.

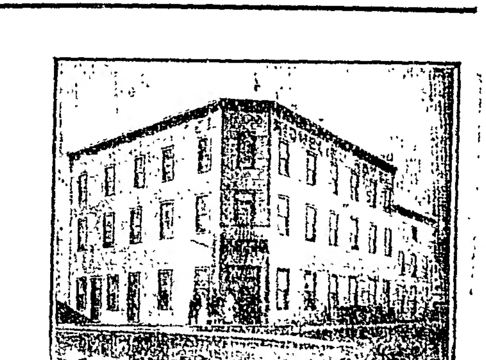
Nous expédierons gratis un numéro échantillon du COURRIER DE L'OUEST à toutes les personnes dont on voudra bien nous envoyer le nom et l'adresse.

Si, parmi nos abonnés il s'en trouve qui, ainsi que nous l'espérons, désireraient aider à notre œuvre patriotique, nous les prions de nous faire une liste contenant le nom et l'adresse d'un certain nombre de leurs parents ou de leurs amis auxquels nous pourrions envoyer gratis, et à titre d'échantillon, un exemplaire du COURRIER DE L'OUEST.

De la sorte, sans se donner une lourde peine, ni s'imposer de grands sacrifices, nos bienveillants lecteurs nous rendront un service que nous apprécierons avec reconnaissance.

L'ADMINISTRATION

Le maitre, avec un seul œil, voit mieux que le " serviteur " avec quatre. Surveillons donc nos affaires.



NOTES LOCALES

Edmonton, 25 déc. 1905

Un millier de personnes ont assisté à la messe de minuit, à l'église Saint Joachin. Beaucoup d'étrangers. On a que des éloges à faire pour la bonne tenue des uns, pour le pieux recueillement des autres. A tout considérer, la cérémonie n'a pas été moins édifiante qu'imposante. Nous avons été touché de cette manifestation du sentiment chrétien chez tous.

L'église était bien décorée et brillamment illuminée, deux cents lampes électriques resplendissaient à l'autel. Le chant a hautement maintenu la juste réputation du choeur de Saint Joachin. On a exécuté la messe de St Peters, la pastorale de Lambillotte, les bons vieux noëls de la tradition.

Officiant : le rév. P. Husson.

Le temps s'est teun au doux toute la nuit ; on respirait avec enivrement.

Aujourd'hui, comme de coutume en Alberta, le soleil est radieux, le ciel bleu est pur. La plupart des gens portent que de légers par-desses ; les capots fourrés n'ont d'autres raisons que la parure. Les voitures d'été circulent partout. La température est délicieuse. On ne s'est pas encore aperçu de l'hiver, vraiment. Les anciens nous disent qu'il en est toujours ainsi dans cette contrée idéale.

Le choeur de Saint Joachien est sous l'habile direction du rév. P. Hétu, maitre de chapelle, et de M. C. Hall, directeur du chant

Nous nous sommes procuré le nom d'à peu près tous les membres, les omissions, s'il y en a, étant involontaires. Nos lecteurs de la province de Québec y trouveront des noms bien connus, savoir :

MM. C. Hall, directeur, S. Larue, J. Bilodeau, N. Leclerc, J, Lavoie, E. Morin, G. Pelletier, W. Donovan. Ed. Brutinel, R. Duplessis, T. Girard, etc.

Plus : vingt-cinq élèves du couvent.

Ces dernières, à la messe de minuit, ont exécuté la partie " soprano."

Les soli ont été exécutés par le P. Hétu, et par M. R. Duplessis.

Parmi les instrumentistes, nous avons M. Larue, cornet, et M. Duplessis, clarinette.

Bien que le nombre des édifices, qui ont été construits durant l'année, soit très considérable, on ne peut s'en faire qu'une faible idée de ce que seront les opérations de l'année commençante. Edmonton entre dans une période de développements immenses. Il y aura du travail en abondance pour les métier du bâtiment : menuisiers, maçons en briques, couvreurs, plombiers, peintres, etc.

Les membres de la fanfare du Cercle Richelien se sont réuuis lundi dernier chez leur instructeur, M. Duplessis, à qui ils ont présenté un joli cadeau accompagné d'une adresse.

L'adresse, lue par Mons. Thos. Girard, fut suivie de la présentation du cadeau par M. T. Drouin.

Nos musiciens s'en sont donné à cœur joie ; musique, chants, et discours allèrent bon train, et on passa de joyeux moments qui laisseront des souvenirs.

Parmi les personnes présentes, nous notons MM. Jos. Lapointe, Art. Dusseau, Thos. Girard, T. Drouin, Jos. Girard, Alph. Duplessis, Jos. Duplessis.

M. Brosseau, de Brosseau, Alberta, est pour quelques jours à Edmonton, où il se retire au Queen's Hotel.

Sur cinq acres de terre, la saison dernière, M. Brosseau a récolté 225 minots de blé de première qualité. Il n'a pas encore essayé le blé d'automne.

M. J. Lavoie est entré au Grand Central, en qualité de gérant de cet hôtel.

M. Geo. Morin, marchand au Petit lac des Esclaves, était à Edmonton, ces jours derniers, où il est descendu au Queen's

---

M. E. L. Denis, de Saint Boniface, représentant les maisons Victor Manufacturing Co., de Montréal, et Debanham Co., de Londres, est ici pour quelques jours. Il se retire à l'hôtel Windsor.

M. L. J. Côté, arpenteur, a laissé pour quelques jours le champ de ses opérations situé dans l'est du grand comté Victoria. Il a ouvert un bureau à Edmonton.

M. Alex. Bonneau est revenu de son voyage à la Colombie Anglaise.

M. l'arpenteur Tremblay est de retour à Edmonton, après quelques mois passés à l'arpentage de nouveaux cantons.

Sous un beau ciel clément, et par une température douce, une première joute de hockey a eu lieu, le jour de Noël, entre les équipes Strathcona et Edmonton. Après une lutte chaudement contestée, la victoire s'est déclarée pour les Edmonton.

M. Jos. Langlois dit Lachapelle, de l'Etat du Michigan, est ici depuis quelques jours. Il a une bien haute idée du pays. Aussi son intention est-elle de s'y fixer.

Un autre Canadien nous arrive avec, lui aussi, l'intention de s'établir dans l'Alberta. C'est M. Emile Cloutier, venant de l'Islet, Québec. Son idée serait de rejoindre deux cousins à lui déjà établis à Saint Paul des Métis.

L. E. Noël, avocat à Dawson City, est de retour d'un voyage dans la province de Québec. Il passera quelques semaines à Edmonton, où il loge au Windsor.

Nous avons assisté hier, dans la salle d'armes de MM. Brutinel et Hopkins, à une leçon donnée par M. Brutinel à un de ses élèves, le capitaine Harbottle.

Le travail, d'une intelligence parfaite, faisait plaisir à voir et les rapides progrès accomplis par M. Harbottle, qui en est à peine à sa huitième ou neuvième lecon, nous prouvent l'excellence du maître.

L'impression générale laissée par le spectacle est que l'escrime est véritablement l'art des arts. C'est un beau et noble sport, dont les bienfaisants effets doivent se répercuter non seulement sur la musculature, mais encore, et d'une manière directe, sur la mentalité de l'élève. En effet, autant que nous avons pu en juger, même dans l'exécution de la leçon, le fleuret est une arme terrible, dont le maniement chez l'élève, exige un grand sang froid et beaucoup de coup d'œil ; et chez le maître, outre ces qualités, une science absolue.

Outre la leçon de fleuret, M. Brutinel à bien voulu nous donner une démonstration au sabre de combat et à l'épée de combat.

Autant qu'il nous en a semblé, le travail de cette dernière arme ressemble à l'escrime au fleuret, et ne doit sans doute pas beaucoup en différer ; c'est d'ailleurs ce que le maître nous a confirmé. Quant au sabre, il nous a séduit par son brillant et la souple vigueur qui doit être déployée dans sa pratique. Nous avons quitté M. Brutinel, en le remerciant de son amabilité et en souhaitant que les jeunes gens d'Edmonton s'intéressent à ce sport vraiment remarquable et utile.

M. Samuel Soucy est parti ces jours derniers pour la province de Québec et les Etats de l'Est. Il sera une couple de mois en voyage.

La Maison Révillon offre des réductions extra ordinaires sur toutes marchandises, de ce temps-ci. C'est une aubaine dont il faudrait profiter.

M. O. Tessier et Madame Tessier ont pris passage sur le C.N.R., dimanche dernier, pour un voyage prolongé en province de Québec.

M. le docteur Mignault et M. le notaire P. A. Beaudoin, de Mentréal, après avoir passé quelques jours à Edmonton, s'en retournent aujourd'hui par le C. P. R.

MORINVILLE

Comme on s'y attondait, le bazar qui a été tenu ici les 17, 18, 19 de ce mois a été un véritable succès sur toute la ligne. Il y eut foule chaque soir, et mercredi, il était presque jour quand les portes de la salle du bazar furent fermées. L'affaire de nos candidats de popularité entre MM. Emmanuel Rivet et Mathias Steffes a donné la jolie somme de $761.65

M. Rivet a remporté une éclatante victoire. Le total des recettes du bazar a été de $2,263.15. Bravo !

Le Rév. Père Leclanche, O.M.I. du Séminaire de St. Albert, est venu passer les fêtes de Noël ici, pour prêter main forte à M. le Curé, dans son ministère.

La semaine dernière, Madame J. Ethier, mère de M. le Curé, M. D Ethier et sa dame, ainsi que M. J. Roy et C. Bigras s'embarquaient pour Montréal. Nous leur souhaitons bon voyage et heureux retour.

LES RECOLTES AU MANITOBA

Le blé donne une moyenne de vingt-un minots.

Le ministère provincial de l'Agricultüre de Manitoba vient de publier son rapport fianl. Voici les chiffres concernant la production des céréales.

	Minots	Acres	Moyenne
Blé	55,761,416	2,643,588	21.07
Avoine	45,484,025	1,031,239	42.6
Orge	14,064,025	432,298	31.2
Lin	326,944	24,770	13.2
Seigle	173,075	6,923	25.0
Pois	53,706	2,081	26.0

La valeur totale des produits de laiterie est estimée à $896,937.64

Lire, faire lire le COURRIER DE L'OUEST, le propager, le recommande aux amis.

Pour apprendre, il faut commencer par désapprendre.

Le loisir n'est bon que s'il est la récompense du labeur.

AFFIRMALION ET NEGATION

LE POUR

" Lorsque Champlain eut pris possession de Stadacona, l'on y vit le colon à côté du missionnaire mettre tous deux en terre ce qu'on pourrait appeler la semence de la patrie canadienne française. L'un l'a arrosée de ses sueurs en la travaillant de ses mains rustiques, l'autre l'a arrosée de son sang en portant l'Evangile aux peuplades indigènes. Et cette semence, bénie par le Très-Haut, a germé. Et la moisson est belle, brillante, superbe. Elle passe les espérances de ceux qui en ont mis la semence en terre. (La Croix, 25 novembre 1905). "

LE CONTRE

" Messieurs, lorsque l'on considère ce qui se passe, ce qui se dit, et ce qui s'écrit parmi nous, on en vient à se demander si nous n'avons pas subi un sensible affaisssement d'esprit politique, en même temps qu'un notable fléchissemeet d'énergie morale. Nous avons une fâcheuse tendance à nous payer de mots, de formules stériles, et de vaine parade. Nous préférons trop souvent les paroles aux actes. Nou oublions trop facilement les devoirs nouveaux que nous imposent les conditions nouvelles de notre existence politique, économique et sociale. Nous nous attardons trop complaisamment aux ornières. Nous ajournons trop légèrement l'étude et la solution des problèmes qui se posent devant notre peuple." (Paroles de M. Thomas Chapais et son opinion touchant ses compatriotes, les habitants de la patrie canadienne française.---Discours prononcé le 18 nov. 1905).

* * *

Lequel des deux s'est " payé de mots et de vaine parade " ?

Si " La Croix " a raison, M. Chapais est un calomniateur de sa race.

.............................190....

" LE COURRIER DE L'OUEST "
Boite Postale 25
Edmonton, Alta.

Messieurs,

Veuillez trouver ci-inclus la somme de ....piastres, ($..............

pour....................mois d'abonnement à votre journal, que vous adresserez à

Nom......................................

Adresse..................................

....